

le projet de la mine Donkin ne soit pas mis au rancart au profit de quelque autre projet. En effet, d'après ces personnes, d'aucuns auraient eu cette intention. Je sais que le ministre n'est pas d'accord. Je dis simplement que l'affaire est notoire. S'il nous faut attendre un an avant que ne soit constituée une banque d'énergie pour obtenir les fonds nécessaires, ce sera alors la grande débandade. La situation nous crée suffisamment de problèmes.

Les habitants du Cap-Breton ont été de déception en déception dans cette affaire. Sans aucun doute, nous pourrions adopter des mesures concrètes et commencer à donner du travail aux chômeurs; nous pourrions également favoriser les intérêts du Canada en diminuant nos besoins en pétrole importé extrêmement coûteux, et qui le sera d'autant plus à l'achèvement des travaux de construction de la mine.

Je vois que mon temps de parole est presque écoulé, mais j'aimerais demander au ministre de nous donner son point de vue sur la question d'InterVac, une industrie de pointe exploitée à Sydney. Cette industrie produit un type spécial de matériel technique, des instruments d'aide à la navigation, destinés à améliorer l'industrie de la pêche. Elle cherche à obtenir de l'aide depuis un certain temps déjà. J'espère que le ministre concertera des mesures concrètes avec le ministère des Transports. M. Currie, président d'InterVac, emploie quelque 40 personnes. Il s'est adressé au MEER ou au ministre des Transports.

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le temps de parole du député est écoulé.

M. MacKay: Monsieur le président, j'ai l'intention de me renseigner immédiatement sur ce dernier point pour voir où en est rendu le projet. Je n'ai rien de particulier à redire contre les propos du député. Il ne fait aucun doute que la mine Donkin est un élément clé dans toute stratégie énergétique destinée non pas uniquement à la région atlantique, mais bien à l'ensemble du pays. Sans aucun doute, plus nous retarderons la mise en œuvre du projet, plus il nous coûtera cher, compte tenu des forces inflationnistes. Toutefois, d'après moi, il n'y a pas lieu de se presser, au contraire de ce que le député veut bien nous faire croire. Qu'elle l'ait fait dans le passé ou non, aujourd'hui, en collaborant étroitement avec nos services, la Nouvelle-Écosse ne reconnaît que ses propres intérêts. Certes, nous rembourserons le gouvernement provincial; certes, nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec lui. En ce qui concerne la mine de Donkin, j'exercerai de fortes pressions pour que l'on en arrive à une décision définitive. A mon avis, et je le souligne, nous ne sommes pas en retard et il est très possible de respecter l'échéancier—si 1985 est la date prévue—en faisant diligence.

Tout à l'heure, le député a abordé un certain nombre de points intéressants. Il a parlé d'emplois créateurs. Je pense qu'il conviendrait avec moi que dans le passé et, bien sûr, dans l'avenir, si le MEER pouvait se montrer plus productif et plus ingénieux dans sa façon de créer des emplois en suscitant un développement économique valable, il serait moins nécessaire d'avoir recours à des subventions à court terme par l'entremise du ministère de l'Emploi et de l'Immigration pour répondre aux besoins de notre région et de tous les îlots de chômage dans le pays. Je pense qu'en ce qui concerne le développement économique régional, cela traduit une certaine amertume

Les subsides

parce que les fonds qui auraient pu être employés à cette fin ont été affectés à des projets artificiels. Nous cherchons constamment à mieux répartir les fonds administrés par le MEER pour obtenir des avantages plus tangibles à longue échéance. A mon avis, il faut également une politique financière et monétaire.

● (2200)

Le président: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre, mais comme il est 10 heures, je dois maintenant quitter le fauteuil, faire rapport de l'état de la question et demander à siéger plus tard aujourd'hui ou à la prochaine séance de la Chambre.

M. Breau: J'invoque le Règlement, monsieur le président . . .

Le président: Est-ce au sujet des travaux du comité ou ceux de la Chambre?

M. Breau: Il s'agit du comité, monsieur le président. Puis-je demander au leader du gouvernement à la Chambre si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ainsi que le ministre de l'Expansion économique régionale seront présents au comité plénier demain après-midi et demain soir respectivement pour terminer l'examen de leurs crédits? Je voudrais ajouter que je regrette que le leader de la Chambre n'ait pas reçu le message dont j'ai parlé tout à l'heure. Nous avons adressé un message à son bureau et on nous a répondu que le ministre de l'Expansion économique régionale serait absent demain après-midi. Nous acceptons l'explication qu'il doit assister à une importante réunion du cabinet. Nous avons envoyé un message exprimant le vœu que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources soit présent à la Chambre, et je voudrais savoir si le leader du gouvernement peut nous confirmer dès maintenant qu'il y sera?

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur le président, je me suis informé auprès des intéressés. On me dit qu'un messenger du bureau du leader de l'opposition à la Chambre a parlé à un membre de mon personnel juste avant la déclaration du premier ministre. J'étais ici à ce moment-là et je n'étais donc pas au courant.

Quoi qu'il en soit, en ce qui regarde ces deux ministres, je dois avouer au député qu'il nous est assez difficile de faire en sorte que les ministres viennent à la Chambre. Le ministre de l'Expansion économique régionale assistera à une très importante réunion d'un comité du cabinet dans l'après-midi. Malheureusement, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui siège aussi à ce comité du cabinet, devra également assister à cette réunion et ne pourra venir à la Chambre lui non plus.

Selon l'usage, les secrétaires parlementaires essaieront d'être les émules du député de Stormont-Dundas lorsqu'il était secrétaire parlementaire de l'ancien ministre des Finances et lorsque jour après jour, il apparaissait à la Chambre pour répondre au nom de son ministre toujours retenu par ses obligations ailleurs. C'est normal. Je tiens à ce que vous sachiez, monsieur l'Orateur, que ces secrétaires parlementaires seront là. Bien entendu, je m'efforcerai de voir si un autre ministre parmi tous pourrait répondre aux questions. Je comprends la situation du député. Je comprends qu'il a essayé de se mettre en contact avec moi mais qu'il n'y est pas parvenu. Je ne le condamne pas. Toutefois, le problème est que les ministres sont pris.